

Charte environnementale de gestion durable pour le site touristique et culturel de la Folie de Finfarine

Nous, gestionnaire du parc touristique et culturel de la Folie de Finfarine sis sur la commune de Poiroux (Vendée), déclarons que le développement durable doit satisfaire nos besoins actuels et ceux de nos usagers, sans compromettre les besoins des générations futures, et fait partie intégrante de notre mission.

En conséquence, le développement, la pérennité et la légitimité de notre association s'appuie sur un développement durable associant croissance économique, protection de l'environnement et équité sociale.

Reconnaissant que les ressources sur lesquelles se base le tourisme sont fragiles et que la demande pour une meilleure qualité de l'environnement est croissante.

Conscient que notre activité de vulgarisation des connaissances liée au patrimoine naturel présent sur le site est ambivalente, puisqu'elle peut contribuer de manière positive au développement socio économique et culturel mais aussi à la détérioration de l'environnement et à la perte de l'identité du site, doit être abordé dans une perspective globale.

Ratifiant que le développement durable, porteur d'innovation et de croissance, constitue une chance et un moteur pour le rayonnement de notre activité.

C'est pourquoi, l'association de "La Maison de l'arbre et de la Nature - Folie de Finfarine " s'engage aujourd'hui, dans l'objectif de contribuer à dynamiser les pratiques de développement durable et à les ancrer dans la réalité technique, économique et sociale, à mettre en œuvre les engagements traités dans la charte ci après :

1 - Gestion des déchets dans le parc, dans les musées et bureaux - développement du recyclage

- Mettre en place le tri sélectif dans le parc, les musées et les bureaux
- Recycler sur le site des déchets organiques par compostage.
- Valoriser par compostage, déchiquetage ou source d'énergie les déchets issus de la taille des arbres et arbustes.
- Consommer du papier non recyclé pour favoriser le développement et la croissance de la forêt française et européenne et du papier recyclé pour entretenir la filière de recyclage.
- Intégrer les filières de recyclage existante pour l'évacuation de nos déchets issus du fonctionnement du site, tout en développant des solutions alternatives moins créatrice de déchets.

2 - Gestion du parc

- Favoriser la biodiversité floristique et faunistique à l'intérieur du parc par des pratiques d'entretien adéquates et par la limitation de l'accès à certaines zones, tout en respectant l'auto-écologie du site.
- Limiter l'usage de produits agropharmaceutiques tout en respectant le plan de désherbage et chercher des solutions alternatives.
- Utiliser des matériaux (bois) issus de filière garantissant leur traçabilité (écocertification).
- Mettre en œuvre une politique de gestion qualitative des arbres, faisant référence aux connaissances scientifiques sur l'arbre, tout en adhérent à la charte européenne sur l'arbre (Société Française d'Arboriculture).
- Utiliser du matériel ou des techniques ayant recours à des énergies renouvelables (huile de chaîne de tronçonneuse biodégradable, etc...).
- Respecter les objectifs rédigés dans le plan de gestion.

3 - Gestion des bâtiments

- Utiliser autant que possibles des éco-matériaux tout en faisant référence aux normes de Haute Qualité Environnementale pour les constructions.
- Augmenter l'usage d'énergie renouvelable pour le fonctionnement des bâtiments.

4 - Gestion de la faune sauvage et entomo-faune du parc

- Favoriser son maintien, sa diversité et sa densité dans le respect de l'auto-écologie du parc, par les moyens les plus appropriés.
- Favoriser et développer les sites de reproduction, de gagnage et de protection.
- Développer les partenariats avec les organismes, associations, institutions chargés de préserver les insectes pollinisateurs (abeilles, ...) et leur milieu.

5 - Gestion externe et interne du développement durable : sensibilisation, auto contrôle et formation continue

- Informer les usagers du site sur la démarche de développement durable engagée par notre site touristique et culturel et notre association.
- Soutenir les projets et porteur de projets locaux faisant valoir une démarche favorable au respect de l'environnement et aux pratiques du développement durable.
- Réaliser un bilan annuel sur nos principaux produits de consommation (eau, gaz, électricité, ...)
- Organiser des réunions de formation et de sensibilisation une fois par an auprès du personnel sur la gestion durable du site.

*" N'espère rien de l'homme s'il travaille pour sa propre vie
et non pour son éternité "*
St EXUPERY

